

Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) sont créées en février 1944 pour unifier les différents mouvements de Résistance intérieure. L'objectif : la préparation du débarquement allié en France.

Le 1er février 1944, les huit plus grands mouvements de Résistance français sont regroupés dans les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), sous le commandement du général Koenig basé à Londres.

L'Armé secrète (AS, gaulliste, regroupant Combat, Libération-Sud, Franc-Tireur), l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) et les communistes avec les Francs-tireurs et partisans français (FTP-F ou FTP) et les FTP-M.O.I. composent principalement les FFI.

L'objectif est de coordonner leurs actions pour préparer le débarquement des troupes alliées sur les côtes de France.

Un Commandement central des FFI est créé en zones nord et sud, et des organisations régionales couvrent l'ensemble du territoire.

Un Comité militaire d'action est fondé par le Comité central des mouvements de Résistance sous le nom de COMIDAC. En mai 1944, le COMIDAC se rattache au Conseil national de la Résistance (CNR). Il devient le COMAC, surtout préoccupé d'insurrection nationale.

Les communistes y sont majoritaires. Sous l'égide du CNR, ils organisent des comités départementaux de libération (CDL).

Après la mise en œuvre de la paralysie des transports par voie ferrée et le sabotage des réseaux électriques, les FFI participent efficacement à la libération du territoire, notamment en Bretagne, à Paris, dans le Sud-Ouest et le Sud-Est.

Ils jouent un rôle non négligeable dans la préparation du débarquement allié en Normandie de juin 1944 et dans la libération de la France.

Les effectifs des FFI sont de 100 000 en janvier 1944, 200 000 en juin et 400 000 en octobre.

Après la libération de Paris, le général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la république française (GPRF), inquiet de l'existence de groupes armés « incontrôlés », est soucieux de rétablir l'« ordre républicain ». Il fait paraître, le 28 août, un décret ordonnant la dissolution de toutes les unités FFI constituées pour les combats clandestins.

De Gaulle offre aux résistants, désireux de combattre jusqu'à la victoire finale, la possibilité de rejoindre les unités de la nouvelle armée française.

En septembre 1944, les FFI sont intégrées dans l'armée régulière.

Le COMAC finit par disparaître en janvier 1945 lorsque le Comité central du PCF appelle au “retour à l’ordre républicain” souhaité par de Gaulle. De même, le GPRF supprime la direction FFI du ministère de la Guerre.

Référence :

Muracciole Jean-François, 1993, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF.

<https://museemrjmoi.com>